



PANNESSIERES

Une ruralité harmonieuse

BULLETIN N° 26

JANVIER 2023



Photo club Mr Claude GERARD

Horaires Ouverture de la Mairie

Mercredi de 14 H 15 à 18 H 15

Jeudi de 9 H 15 à 12 H 15

Vendredi de 10 H 00 à 12 H 00 et 14 H 30 à 19 H 00

SOMMAIRE

- ◆ Page 2 : Mot du Maire
- ◆ Page 3 : Travaux
- ◆ Pages 4 : Du côté du CCAS
- ◆ Page 5 : La PANNESSIEROISE
- ◆ Page 6 : Projets
- ◆ Page 7 : Travaux
- ◆ Page 8 : En Bref – Etat civil

Le Mot du MAIRE

Le mot du maire.

« Âgé de cent mille ans, j'aurais encor la force
De t'attendre, ô demain pressenti par l'espoir ». Robert Desnos, 1942.

Voici une page que j'ai plaisir à écrire parce qu'elle me permet de vous présenter, dans le large contexte de nos existences, un peu de la vie de notre village.

Malgré cela, une page que j'aimerais tourner rapidement, pour oublier ce que fut 2022 dans le vaste monde qui nous entoure. Un monde de guerre et de violences de toutes sortes : violences faites aux femmes et aux enfants, violences faites aux plus pauvres du fait de l'inflation, violences aux peuples en guerre en Europe. Un monde dont nous sommes de plus en plus proches du fait des outils modernes de communication, un monde dont nous croyons connaître toutes les facettes et qui pourtant nous échappe, écrasés que nous sommes par le flot des « nouvelles » souvent contradictoires et dont les vagues incessantes nous privent de la réflexion.

La guerre en Ukraine dont on a tant parlé à son début n'est plus le fait que de quelques annonces quand une action trop violente se déroule dans ce malheureux pays, avec des conséquences désastreuses pour les populations déracinées et un nombre de morts qui ne cesse de grandir. Il est en France plus souvent question des conséquences économiques de l'invasion russe, conséquences qui ont mis à mal notre économie et déclenché une forte inflation sans pour autant affaiblir les bénéfices des grandes sociétés internationales qui semblent au contraire en profiter. Le monde du libéralisme et du capital s'accommode fort bien de la guerre ...

Avec la fin partielle de l'épidémie de COVID, la vie a pu reprendre son cours habituel, aussi bien dans les activités de tous les jours que dans le domaine du politique. Les élections de mai et de juin 2022 se sont déroulées normalement, mais avec une abstention de plus en plus forte. Signe des temps ? Méconnaissance du fonctionnement de la démocratie ou simple désintérêt ? En tous cas, un marqueur fort du déclin de notre système politique qui a pour bases le citoyen et sa participation à la République. Une République qui, avec la poussée des migrations dans le monde et l'accueil de ces populations, est face à un nouveau challenge.

Notre communauté d'agglomération vit également ces difficultés et les finances de 2023 ne laisseront pas une grande place à l'investissement. Cependant, le projet de la Cité des Sports est en chemin et les travaux commencés. Conséquence de la loi « climat et résilience » qui va restreindre les superficies constructibles, la compétence urbanisme, jusque-là dévolue aux communes, a été prise par ECLA. Si le vote du Conseil Communautaire est ratifié par la majorité qualifiée des communes, ECLA mènera l'étude et la mise en place d'un PLU Intercommunal.

Animer un village tel que Pannessières n'est pas chose facile. Les réalisations et projets du Conseil Municipal font l'objet de ce bulletin. Mais ce n'est pas suffisant pour qu'un village existe. Il faut aussi lui donner du cœur. La ville toute proche et ses associations drainent les personnes qui désirent s'engager. Il faut donc proposer des activités, savoir leur donner de la force et les rendre attractives pour parvenir à mobiliser les habitants et retrouver ainsi, par le biais des rencontres, un peu de vie collective. C'est le défi de « La Pannessiéroise », notre association locale qui, par ses animations et ses réalisations, fait vivre le village. Je veux ici en remercier les animateurs et leur président et les assurer de notre soutien. Grâce à eux, nous avons pu retrouver le vide grenier, admirer les peintures et les photographies issues des ateliers de Madame Gérard et de Monsieur Giroud, écouter avec attention la conférence du docteur Fourneret à propos des maladies cardio-vasculaires.

Je tiens également à remercier tous ceux qui s'engagent pour que vive le village : nos employés qui lui gardent sa qualité de vie, ou encore Pierre Cébron qui a décoré la salle des fêtes de ses photos mises en place par Jean-Yves Péguillet et Jean-Luc Mollier qui a su si bien redonner propreté et brillance au mobilier de notre église.

« Âgé de cent mille ans, j'aurais encor la force
De t'attendre, ô demain pressenti par l'espoir ».

Je souhaite que vive cet espoir d'une vie meilleure et que 2023 vous soit une douce et heureuse année, avec une pensée particulière pour tous ceux qui sont malades ou qui ont perdu un être cher.

Maurice MONNET

TRAVAUX



Les travaux prévus pour l'année 2022 ont été en partie seulement réalisés. Le profil de la rue de Jeanne d'Arc a été modifié à la suite des travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques. Le revêtement a été réalisé en bicouche afin de permettre les futurs travaux d'assainissement. Cet aménagement a malheureusement conduit certains conducteurs à accélérer et passer trop vite dans cette rue pourtant étroite. Un accident a déjà eu lieu. Il convient donc de mettre en place des aménagements qui permettront d'apaiser la circulation. Le bureau d'étude d'ECLA est sollicité dans ce but.

L'éclairage public a été complètement repris dans cette même rue. Des lampadaires neufs sont installés, équipés de lampes « led » moins gourmandes en énergie.



Les autres projets, notamment la réhabilitation de la toiture de la petite maison Mouillard, le chauffage de la salle du foyer et le goudronnage du chemin de La Mouille ont été retardés du fait des entreprises qui ne trouvent parfois plus de matériaux. Ces projets, comme celui de la station d'assainissement, sont reportés en début d'année 2023.

Les terrains du lotissement, pourtant si désirés lors de la mise en place du projet et des premiers travaux, ne trouvent pas facilement preneurs. L'inflation, particulièrement dans le domaine de la construction, et les difficultés à contracter un emprunt, sont sans doute responsables de cette morosité. Un terrain est vendu, un deuxième sous promesse d'achat. Un troisième a trouvé preneur, la vente devant se réaliser en début d'année.

ECLA et le PLUi

La loi « Climat et résilience » récemment votée aura un impact important dans de nombreux domaines tels que la consommation de l'énergie, les modes de déplacement ou encore la rénovation de l'habitat et l'imperméabilisation des sols. C'est ce dernier élément qui atteint directement ECLA et les communes. En effet, les surfaces dédiées à l'urbanisation seront fortement réduites et les constructions nouvelles plus encadrées sur tout le territoire, sauf en ce qui concerne les projets déclarés d'utilité publique. (Un hôpital par exemple ...) A l'horizon 2050, aucun nouveau terrain ne pourra être imperméabilisé. La définition des surfaces constructibles est encadrée par les pouvoirs publics qui délèguent aux régions puis aux EPCI des quotas. Pour la période 2020 / 2030, ceux-ci représentent la moitié de ce qui a été utilisé entre 2010 et 2020. Par exemple, ECLA aura des droits à construire pour environ 80 hectares.

La mise en place d'un PLU Intercommunal, avec une direction collégiale dans laquelle figureraient toutes les communes de la communauté d'agglomération permettrait de répartir ces surfaces à urbaniser de manière la plus cohérente possible, en fonction d'un projet commun de développement. Dans ce cas, il est nécessaire que la majorité qualifiée des communes accepte qu'ECLA mette en place ce dispositif et en prenne la direction. Les communes garderaient alors l'application du droit des sols mais n'auraient plus l'intégralité du choix du zonage local. C'est cette restriction qui a conduit les conseillers municipaux après de multiples discussions soit au sein du conseil, soit lors d'une rencontre avec les dirigeants d'ECLA à Perrigny, à refuser dans un premier temps la prise de compétence urbanisme par ECLA. La majorité des délégués d'ECLA a cependant validé cette prise de compétence lors de la séance du Conseil Communautaire du 17 novembre 2022. Les communes doivent se prononcer définitivement en prenant à leur tour une délibération. La compétence sera acquise à ECLA si 75% des communes représentant 80% de la population de l'agglomération y sont favorables. Le vote de Pannessières lors de la séance du 15 décembre 2022 n'a pas validé cette compétence.

Toutes les communes n'ayant pas délibéré à la date de parution de ce bulletin, le résultat de cette consultation n'est donc pas connu.

Du côté du CCAS

« cholestérol, sucre, quel est le coupable ? »

Le Docteur Gérard FOURNERET, Cardiologue pannessiérois, est venu animer une conférence sur le thème du cholestérol et du sucre, vendredi 18 novembre dernier.

Il a insisté sur l'importance d'une alimentation équilibrée en limitant les graisses et les sucres et en pratiquant un exercice physique régulier. Ceci pour se maintenir en forme, sans toutefois écarter un petit excès de temps en temps.....

Le public a été très attentif aux explications données ainsi qu'à la vidéo qui a été projetée.



Après-midi légo

Jeudi 21 décembre dernier, 7 enfants se sont retrouvés, de 14 h à 15 h 30, dans la salle de la mairie, pour un atelier légo animé par "Anima Briques".

Les enfants avaient à leur disposition une grande variété de légos géants et chacun a pu laisser libre cours à son imagination pour réaliser la ou les constructions de son choix.

Ce moment récréatif a été fort apprécié par nos petits pannessiérois et s'est terminé par un goûter.



Arbre de Noël

Les enfants du village se sont retrouvés nombreux samedi 17 décembre pour fêter Noël à la salle des fêtes.

L'après-midi a débuté par un spectacle de magie au cours duquel le magicien PEPS a su captiver et amuser les participants en les associant à ses différents tours.

A la fin du spectacle, sous l'appel des petits, le Père Noël a fait son apparition avec sa hotte chargée de friandises.

Cette joyeuse fête s'est terminée par un goûter préparé par les membres du CCAS.



Vœux du Maire et repas communal

Après avoir écouté les vœux du maire et de son conseil, les personnes présentes à cette cérémonie se sont retrouvées autour du vin d'honneur. Un repas offert aux plus anciens a suivi et cet après-midi pluvieux est devenu un moment de retrouvailles et de convivialité pour les quarante six convives.



LA PANNESSIEROISE

L'assemblée Générale s'est déroulée le 4 novembre 2022 , les membres du bureau sont :

Président Christophe MARION

Secrétaire Corinne ODOBEL

Trésorier José Manuel FERNANDEZ

Conseil d'administration : Jacqueline GERARD, Josiane KONIK

L'année 2022 fut un renouveau car les activités ont pu se dérouler sans problème. Le président remercie toutes les personnes qui ont œuvré à leur réussite et particulièrement à l'occasion des puces du village.

Des activités nouvelles vont vous être présentées, notamment un après-midi par mois, d'échanges, de jeux , etc... pour les seniors et les plus jeunes auxquelles nous vous invitons à y participer afin de passer la période hivernale moins isolés

L'association La PANNESSIEROISE va communiquer en priorité par mail. Faites nous parvenir vos adresses en mairie si ce n'est pas déjà fait. Les membres et son président vous souhaitent une bonne année 2023 .

PROGRAMME PREVISIONNEL POUR 2023

Lors de l'AG du 1er décembre dernier, le programme suivant a été établi :

- mi-janvier : une soirée de sensibilisation aux gestes de 1er secours
- 16 janvier : après-midi rencontre « Anciens » avec jeu de cartes, de société
- 5 février : après-midi chandeleur
- 8 avril : course d'orientation, chasse au trésor sur le thème de la photo
- 6 ou 7 mai : repas « jambon braisé » au lavoir de La Lième.
- 9 juillet : fête des vacances au City avec jeux
- 17 septembre : puces
- soirée musicale dans l'église : date à définir
- expo peinture : date à définir

Puces

Le 25 septembre dernier, malgré un temps incertain, une trentaine de stands sur environ 50 inscrits se sont installés dans la rue principale du village ainsi que dans la rue du Haut.

Le temps a malgré tout été clément, sans pluie, et c'est dans une ambiance conviviale que s'est déroulée cette journée. Les promeneurs ont été ravis de découvrir, pour certains, le village et ont bien profité de la buvette et de la petite restauration proposée par les membres du foyer rural.



Soirée Alambic - Dégustation saucisses

Une soirée dégustation saucisses cuites à la vapeur de l'alambic avec soupe de potiron et vin chaud a eu lieu le 21 décembre, sous le barnum de l'association. Les personnes présentes ont apprécié ce moment de convivialité.



Parmi les visiteurs, certains ont pu découvrir le très ancien matériel et la simplicité de son fonctionnement. Dans un fourneau fait de briques réfractaires, une cuve en cuivre est posée sur un foyer. Elle est coiffée d'un « bonnet » relié lui-même à un serpentín immergé dans une cuve d'eau froide. Lorsque l'on chauffe le marc contenu dans la cuve, l'alcool plus volatil que l'eau se dégage d'abord, passe dans le bonnet, se refroidit dans le serpentín et coule en eau de vie au bas de la cuve. Une simple expérience de physique : la distillation.

PROJETS

Aménagement de l'ancienne station de pompage et du lavoir de Mercenet. Depuis plusieurs années déjà, la réhabilitation de cet espace chargé d'histoire, proche ou lointaine, est en gestation. Chaque fois que l'on entre à Pannessières par cette petite route de Mercenet, on peut voir l'entrée voûtée de l'ancien lavoir, mais aussi les tags disgracieux sur le bâtiment des pompes. Ce lieu fait partie de l'histoire du village. La voûte abritait le lavoir, mais aussi, au plus profond d'un tunnel creusé dans le roc, une source qui ne tarit jamais, une source déjà utilisée par les romains aux premiers siècles de notre ère pour alimenter le balnéum et l'ensemble de l'importante villa située en contre bas. Plus tard, les villageois l'ont exploitée pour laver le linge et puis, dans les années 1930, un important dispositif a permis de l'utiliser pour alimenter le village en eau potable. Un filtre à sable et un puits ont été installés, ainsi qu'une station de pompage qui envoyait l'eau jusqu'aux actuels réservoirs situés à la Chaumette. L'exploitation a duré jusque dans les années 1960 et il a fallu l'abandonner lorsque la consommation d'eau des ménages s'est accrue. Ce sont alors les puits de Mirebel et le syndicat des eaux de l'Heute La Roche qui ont alimenté le village.

L'entrée de Pannessières par Mercenet contraste avec l'harmonie centre village. Plus particulièrement le passage entre l'ancien local des pompes de relevage et la voûte de captage de la source. En effet, un patrimoine étonnant se cache derrière un enclos de béton « décoré » de graffitis peu discrets. Un site qui mérite d'être mis en valeur pour une entrée plus accueillante du village



Aujourd'hui, il est dommage de laisser à l'abandon ce vestige du passé. Benoit en a nettoyé les abords, mais il faudrait faire plus pour lui redonner meilleur aspect et pour que l'ancien lavoir puisse retrouver une autre utilité. Lancé par Gaël, le projet consiste d'abord à ouvrir et nettoyer l'ancien lavoir afin de mettre en valeur ce patrimoine et de rendre accessible la source. Eventuellement les marcheurs ou les cyclistes pourront s'y abriter. Ensuite, il s'agit de raser le bâtiment de la station de pompage afin d'en faire un espace de détente où l'on puisse garer un ou deux véhicules et éventuellement pique-niquer. Cette deuxième tranche des travaux présente plusieurs difficultés. Il faut enlever la dalle supérieure et abaisser les murs sans pour autant affaiblir le soutènement de la route. D'autre part, sous la station existe une vaste citerne que l'on souhaite conserver. Une étude afin de connaître la résistance de la dalle qui la recouvre est nécessaire avant de commencer les travaux. Nous avons déjà pris contact avec plusieurs entreprises afin de préciser notre projet. Ces travaux de restauration ne bénéficiant d'aucune aide devront trouver un financement dans les fonds propres de la commune ... et le bénévolat des personnes intéressées.

Cet aménagement redonnerait esthétique et convivialité à cette entrée du village aujourd'hui quelque peu négligée.



EN BREF

Chasse

Avant l'ouverture de la chasse de cette saison 2022/2023, les chasseurs de Pannessières ont tenu à inviter les membres du conseil municipal ainsi que les propriétaires terriens à partager un sanglier à la broche afin de resserrer les liens entre les principaux acteurs de la vie rurale et communale. Une journée réussie avec une météo favorable et la présence des nombreux invités.

L'ensemble des membres de l'ACCA de Pannessières se joint à moi pour souhaiter à tous les villageois et villageoises une belle année 2023. Gaël MONNERET.

Affouage : Bien peu de Pannessiérois cette année pour couper l'affouage dans les parcelles 25 et 26. Huit lots ont été tracés et sont en cours d'exploitation. La parcelle N° 26 doit absolument être débarrassée de tous les arbres afin de permettre aux plantations de hêtres de se développer. Une corvée sera organisée pour nettoyer le chantier inachevé au dessus de la route de la Terrasse.

Eclairage public. Vous avez sans doute remarqué que la durée de l'éclairage public a encore diminué cette année. C'est dans le but d'économiser l'électricité (augmentation de plus de 50% pour le réseau public) que cette décision a été prise. Elle vient s'ajouter aux modifications que nous apportons peu à peu à notre réseau, notamment avec le remplacement progressif des ampoules classiques par des « LED » moins consommatrices, l'installation de lampadaires rue de Jeanne d'Arc et la mise en place de nouvelles armoires de commande plus performantes et plus faciles à piloter.

Journées du Patrimoine : La salle des fêtes de Pannessières a accueilli les 17 et 18 septembre une superbe exposition d'enseignes anciennes, exposition organisée par l'association de défense du patrimoine locale présidée par Madame Bachelier dont nous voulons saluer ici l'engagement au service de cette cause et la ténacité pour la faire valoir aux yeux d'un monde qui souvent vit son présent sans regard pour ce qui a pu le produire. Les nombreux visiteurs ont pu admirer le travail du passé, mais aussi échanger longuement autour des valeurs qu'il représente. La présence de Monsieur le président d'ECLA, de son prédécesseur et de plusieurs maires a montré l'intérêt de la collectivité pour cette manifestation. Un colloque organisé à Lons-Le-Saunier sous l'égide de Monsieur le Préfet en est le signe tangible. Souhaitons qu'une bonne harmonisation de tous les services concernés par le patrimoine puisse permettre de faire plus et mieux dans sa conservation et sa mise en valeur.

Rappel de quelques règles lorsque vous devez entreprendre des travaux sur votre maison.

Chaque fois qu'une opération change l'aspect extérieur de votre maison (isolation extérieure, ravalement de façade, changement de portes ou fenêtres), il faut faire une demande d'autorisation de travaux auprès de la mairie. Si vous souhaitez entreprendre une nouvelle construction (abri à bois ou à voiture, piscine ...), il vous faudra déposer un plan et répondre à un questionnaire. Enfin, si cette construction dépasse vingt mètres carrés, vous devrez déposer un permis de construire.

Mettez votre nom sur votre boîte aux lettres ! Lorsque les conseillers distribuent des documents pour le compte de la mairie, ils sont parfois bien ennuyés de ne pas pouvoir vous identifier.

ETAT CIVIL

Décès

Mme Léa DIELS née BOURLAND le 09 Septembre 2022

Naissances

Olivia BELFY le 12 Octobre 2022.

Léo CHALUMEAU le 09 Décembre 2022.

Mariages

Anaïs PERRET et Julien COMPAGNON le 09 Juillet 2022.

Nathalie VAN ASSEL et Franck PACCOUD le 05 Aout 2022.

Pauline MAITRE et Guillaume DORMOY le 17 Septembre 2022.